



accident avec mon scooter non assurer!!!

Par **flavenco49**, le **04/05/2010** à **02:10**

bonjour tous le monde , je me permet de vous ecrire car jai eu un probleme avec mon scooter cet après midi jai eu un accident dans un rond poin une voiture ma couper la route alors qu'elle aurais dut me laisser passer (la voiture est donc en tord). le seul probleme dans tous ca cest que je n'etais pas assurer et ma question est : je serait-il indemnisse pour les reparations de mon scooter ??et quesque je risque au niveau de la justice?? je vous remercie d'avance de vos reponse qui me seront tres precieuse....